

**Sujet :** [INTERNET] Opposition au methaniseur de granvelle

**De :** Jean Jacques BAILLY [REDACTED]

**Date :** 23/03/2022 21:08

**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Un methaniseur doit transformer des déchets (agricole ou urbains ) dans ce cas le bilan énergétique est cohérent. Dans le projet de Grandvelle l'utilisation unique de cultures intermediaires à vocation energetique est contraire à la vocation d'un methaniseur et les cives viennent dramatiquement concurrencer les productions alimentaires encore plus indispensables actuellement.

Jjacques Bailly